

Compte rendu Réunion de Bureau du Conseil Français des Confréries



Le Mardi 14 Juin 2016 à 08h30 à Champlay.

Etaient présents:

Solange MOREAU-MASSENAVETTE, Présidente

Jean RUAULT, Vice-président

Jean-Pierre ROUSSEL, Secrétaire

Ruben MARTINOVSKY, Secrétaire Adjoint

Henri-Pierre GAUTIER, Trésorier

Geneviève ESTIOT, Trésorière Adjointe

Michel DEVOT, Chargé de mission prospection

Edmond-Louis SIMONEAU, Chargé de mission communication

Excusé:

Georges JEGOU, Vice-président

Dès le début de la réunion, après l'ouverture de la séance, notre Présidente nous demande qu'étant donné l'ordre du jour important, que les interventions soient claires, nettes, courtes et précises.

1- Le compte rendu de la réunion de bureau du 11 Avril 2016 à VINEUIL, et approuvé à l'unanimité.

2- Nous devons faire approuver cet après-midi les dépenses suivantes:

* Frais pour le site du Conseil Français des Confréries.

* Frais pour les déplacements des membres du bureau pour des missions spécifiques. Nous proposerons: 0,308€ du kilomètre plus les frais de péages, un forfait de 20€ pour repas et 50€ pour une nuitée.

3- A la demande de la Présidente, Henri-Pierre nous fait part qu'actuellement 223 cotisations françaises dont une belge. Solange précise qu'actuellement sur les statuts, les cotisations doivent être réglées pour le 30 juin. Un rappel sera fait lors de l'envoi du prochain bulletin.

4- La Présidente nous informe avoir été invitée par le Président de la Cité internationale de la Gastronomie en Val de Loire à TOURS.

Cette cité tournerait autour de 4 pôles à savoir:

- * 1 - Formation - chercheurs - science alimentation.
- * 2 - Education - Santé - Bien être.
- * 3 - Culture et Tourisme.
- * 4 - Produits - Producteurs - Terroirs et valorisation des produits.

L'inauguration aurait lieu le vendredi 23 Septembre 2016. Le Président souhaiterait la présence de Confréries. Il souhaiterait également que le Conseil Français des Confréries adhère à l'association qui gère cette manifestation, pour un montant de 30€.

Avec TOURS, 3 autres projets avec chacun, un axe spécifique.

- * DIJON: Culture de la vigne et du vin, l'ouverture se ferait en 2018
- * LYON: Santé et nutrition, qui devrait voir le jour à l'horizon 2017
- * RUNGIS-Val de Marne: Développement et animation des marchés et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains, verrait le jour à l'horizon 2017 ou 2020.

Le bureau est d'accord pour l'adhésion à la Cité Internationale de la Gastronomie en Val de Loire à TOURS ce qui permettrait aux Confréries d'être représentées par le Conseil et d'avoir ainsi une possibilité de rejoindre les autres cités.

5- Les partenariats, la Présidente nous fais part des démarches entreprises avec:

* La MACIF, nous sommes toujours partenaires avec les mêmes conditions à savoir "le contrat de base", ne pas oublier de voir pour faire un avenant suivant la manifestation organisée par la confrérie. Le Vice-président prendra contact avec les responsables de la MACIF et autres assurances pour pouvoir faire un bilan des différentes offres au niveau national, et nous vous les communiquerons.

* Les B & B: le dossier était clos depuis juillet 2015. Après la reprise de contact nous bénéficions à nouveau des avantages.

* Les Logis de France là, nous bénéficions toujours des avantages acquis.

* Une approche est en cours avec le groupe ACCORD. Dès qu'il sera finalisé, nous vous informerons

* La SACEM: cette dernière ayant fait parvenir un courrier précisant que l'accord signé il y a déjà quelques années allait prendre fin au 31 décembre 2016 et que perdrons nos avantages, Solange MOREAU-MASSENAVETTE et Jean RUAULT se sont rendus au siège pour prendre contact avec le responsable qui a bien confirmé la teneur du courrier, précisant que bon nombre de confréries ne jouaient pas le jeu de la déclaration préalable 15 jours avant le chapitre pour bénéficier du forfait. Après discussions le responsable de la SACEM accepte de reconduire l'accord jusque la fin 2017 ou un bilan sera fait et s'il n'y a pas de changement, l'accord ne sera pas reconduit.

6- Le site du Conseil Français des Confréries. Un historique est fait par Edmond-Louis.

*Il nous rappelle que suite à la faillite de Mirabelle Designs, il avait récupéré toutes les données pour conserver l'ossature sur un site, qu'il en a payé l'hébergement et le nom de domaine. En 2015, cet ancien site n'étant plus exploitable, l'ancienne équipe élue en mars 2015, a pris contact avec la société DSIO pour faire un site pour un montant de 3000€ avec deux séances de formations payantes pour J.M CAMBEFORT et J.F PORNIN.

Edmond-Louis nous précise qu'à l'A.G. d'AVON, le 05 Mars 16, il a pris contact avec le responsable et concepteur du site Daniel JOURNO et que depuis, il a du mal à joindre.

Maintenant Edmond-Louis n'ayant plus accès à l'administration du site, avec Michel DEVOT ils ont refait un nouveau site qui est actuellement en service et qui ne demande qu'à évoluer. Pour alimenter ce site il faut impérativement lorsque vous faites parvenir des documents pour mise à jour que vous évitez de les faire en PDF.

Il serait souhaitable que chaque Confrérie adhérente communique les changements de responsable dans les plus brefs délais afin d'avoir un listing à jour en permanence.

Solange prends la parole et avant de parler des statuts, passe sur le dernier point "Projet et travail du Conseil". Elle nous signale que l'Ambassade de Bretagne et ses Confréries nous ont fait savoir qu'elles ne cotisaient pas en 2016, après les événements de l'A.G. du 05 Mars dernier, elles attendent que le nouveau Conseil fasse "**ses preuves**". L'Ambassade Champagne Ardenne a simplement notifié son intention de ne plus cotiser du tout.

"Nous revenons 10 ans en arrière avec la création du Conseil qui a dû apporter du concret pour que les confréries adhèrent, et je les comprenais. Aujourd'hui, même réflexion mais je pense que le travail va être plus ardu car ce qui s'est passé lors de la dernière A.G. va laisser des traces. Dans un premier temps il nous faut **communiquer**, c'est pour cela que nous avons fait un **premier bulletin fin Avril** et qu'un autre paraîtra fin Juin début Juillet. De même le compte rendu de la première réunion de bureau a été envoyé à toutes les confréries (adhérentes et non adhérentes).

Une note concernant le site, et une autre concernant la SACEM et les Hôtels ont également été envoyées, il en sera de même pour tous les C.R. des réunions de Bureau et du Conseil d'Administration.

Lors de nos déplacements dans les chapitres, n'hésitez pas à parler du Conseil, et réfléchissons à ce que nous pouvons apporter aux Confréries et posons leur aussi la question afin de savoir ce qu'elles attendent d'un groupement national.

La parole est donnée à Jean RUAULT Vice-président qui présente le projet des statuts qui sera proposé au Conseil d'administration de cet après-midi.

Lecture des statuts article par article avec échanges sur divers points. Concernant le siège social du Conseil Français des Confréries qui est actuellement à ORLEANS, le Bureau vote à l'unanimité pour un transfert vers Paris qui nous est proposé par Ruben MARTINOVSKY. Il doit faire le nécessaire afin d'obtenir une proposition écrite avec les conditions.

Toutes les modifications apportées au projet de statuts ont été notées et seront présentées lors du Conseil d'Administration de cet après-midi.

Prochaine Réunion de Bureau le Mercredi 05 Octobre 2016 à 10h30 chez Michel DEVOT en Seine et Marne. La Convocation avec l'ordre du jour vous parviendra 15 jours avant.

Solange MOREAU-MASSENAVETTE

Jean-Pierre ROUSSEL

Présidente

Secrétaire